



Département de l'Eure
Canton de Pont de l'Arche
Mairie d'Igoville
27460 - IGOVILLE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 OCTOBRE 2011 A 20H30**

Présents :

Mmes BLANDIN, BOUTEILLER, BRAULT, DELBE, FLORESTAL.
MM SAILLOT, BRUN, DEVILERS, FOUASSIER, JEAN-LOUIS, LENOIR, M
MACE E., MACE G.

Procurations :

Mr LETOCART, à Mme BLANDIN.

Secrétaire de séance :

Mme FLORESTAL

CREATION DE POSTE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'intégration de Madame SCALESSA Caroline, en remplacement de Mme BONNET, en tant qu'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 8 octobre 2011.

EVOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Après délibération, le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres pour la commission intercommunale des impôts :

- Titulaires : M. SAILLOT et Mme BLANDIN
- Suppléants : MM MACE E. et DEVILERS.

- **Prise de compétences assainissement de la communauté de communes :**

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Communauté de Communes est en pleine réflexion en ce qui concerne son devenir. Compte tenu des propos relevés dans la presse il résulte que certaines communes envisagent de quitter la CDC



Seine Bord pour aller à Seine Eure. Au cours de la réunion publique du 28 septembre 2011 les propos ont été plus nuancés et les employés de la CDC présents sont répartis comme bon nombre d'élus sans connaître le fond des intentions.

En ce qui concerne la prise de compétence Assainissement par la CDC, les études en notre possession font apparaître un coût de l'ordre de 3 millions de travaux après subvention et un encours financier de 600 000€ à reprendre. Monsieur le Maire rappelle que dans le domaine de l'assainissement Igovie a la plus faible taxe (0,50 m3) et que dans tous les cas présentés, cette dernière serait multipliée par 2 ou 3 minimums. Pour financer les investissements, il serait nécessaire que les communes concernées prennent en charge un certain pourcentage et que la solidarité intercommunale assure la majeure partie.

A ce stade, malheureusement les plus riches ne sont pas d'accords pour que la participation soit proportionnelle aux recettes de TPU. D'autre part, la position d'Igovie est de dire que si nous devons prendre notre part alors que nous n'avons pas besoin de travaux, nous demandons une mesure compensatoire pour un autre investissement communal.

Dans ce contexte une réunion de bureau est prévue le 11 octobre avec la CASE et un autre le 13 octobre uniquement Seine Bord pour examiner le financement de l'Assainissement.

SIEGE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le compte rendu de l'Assemblée du Siège est mis à leur disposition en Mairie.

TRAVAUX

- Le changement de revêtement routier de la Rue des Acacias, effectué par la CDC est terminé.
- Un plateau ralentisseur a été installé à l'intersection de la Rue de Porrentruy et la Rue du 8 Mai.
- Lotissement « Les Sablons 2 » : les travaux de voiries et les espaces verts sont terminés. Les personnes peuvent construire leur maison mais les documents ne sont pas revenus du bureau des hypothèques. Monsieur le Maire a demandé au promoteur de lui fournir un planning de toutes les dates pour connaître les raisons de ce retard.
- M. DEVILERS est en attente de devis pour l'élagage de plusieurs marronniers qui paraissent dangereux au Parc des Loisirs.
- Economie d'énergie :



- Optimiser l'éclairage public : difficulté pour faire un état des lieux car les temps d'éclairage sont très différents dans le village ;
 - Robinets thermostatiques aux écoles : 14 robinets ont été commandés pour être installés afin de pouvoir régler la température des radiateurs selon les heures de fréquentation des écoles (l'ensemble du groupe scolaire sera assuré équipés).
- Feu tricolore : travaux depuis deux jours au feu tricolore du Parc des Loisirs, en effet, celui-ci restera au rouge en permanence, si les véhicules respectent la vitesse les conducteurs verront le feu passer au vert sinon il restera au rouge.

SALLE POLYVALENTE

Le 22 septembre une réunion publique était organisée par Monsieur le Maire et la Commission des travaux pour présenter la future salle polyvalente et connaître les attentes des habitants de la Commune. Des observations ont été faites par les membres des associations présents à cette présentation.

Le 28 septembre, la Commission des travaux rencontrait la société EAD (maitre d'œuvre délégué) pour lui faire part des observations du 22 septembre qui ont été prises en compte pour la réalisation de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire et M. DEVILERS sont en cours de négociation avec la société Lafarge pour l'accès à la salle.

BIBLIOTHEQUE - PETITE ENFANCE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à redéposer les demandes de subventions actualisées.

QUESTIONS DIVERSES

- Indemnités de conseil : après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité que soit versée l'indemnité de 510,34 € pour l'année à la perception.
- Echangeur de Criquebeuf sur Seine : après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité de soutenir par solidarité les Maires de Pont de l'Arche et Criquebeuf sur Seine pour l'aménagement de l'échangeur de Criquebeuf sur Seine.
- Cours d'anglais : les enfants ayant participés aux cours d'anglais de l'année dernière offert par la Commune ont écrit une lettre de remerciement à Monsieur le Maire. Les cours ont repris avec succès pour cette nouvelle année



scolaire avec une classe de plus (les cours sont proposés aux enfants des classes de CE1 au CM2).

- Jeunes agriculteurs : les jeunes agriculteurs souhaitent une exonération sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties, après délibération le conseil municipal refuse à l'unanimité d'accorder cette exonération.
- Autorisation à Monsieur le Maire d'acheter le dernier terrain aux Sablons : après délibération le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le compromis de vente du dernier terrain aux Sablons si le prix permet de réaliser la 3^{ème} tranche.
- Noël de la Commune : le 17 décembre les enfants de l'école primaire se rendront au Cinéma Gaumont de Grand-Quevilly pour voir le film d'animation « Chat Potté » ; quant aux petits de maternelle, ils se rendront à Rouen le 15 ou 16 décembre (la date reste à confirmer) pour assister à un spectacle de cirque, au retour le père-noël viendra leur remettre des cadeaux.
- Soirée choucroute : le 5 novembre prochain, le comité des fêtes d'Igovie organise une soirée choucroute.
- Colis des anciens : les colis seront distribués le 17 décembre prochain aux anciens.
- Plateaux ralentisseurs : il est prévu d'installer d'autres plateaux ralentisseurs en 2012 selon le devenir de la CDC Seine Bord.
- Portes ouvertes « fouilles archéologiques » : l'INRAP organise des journées portes ouvertes pour présenter le travail déjà effectué :
 - Pour les écoles : les 13 et 14 octobre
 - Pour le public : le 15 octobre de 9h00 à 18h00.
- Recensement : un premier compte de l'INSEE indique 1558 habitants à Igovie suite au recensement de l'hiver dernier. Le compte final devra parvenir en Mairie début décembre.
- Journée des anciens : le 2 octobre dernier avait lieu la journée des anciens à Hugleville en Caux. Les 100 personnes ayant participé à cette sortie sont satisfaites.
- Jardin des souvenirs : les employés communaux ont réalisés l'entourage du jardin des souvenirs au cimetière d'Igovie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se terminera vers 21H30.